



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## revendications

Question écrite n° 57690

### Texte de la question

M. Jean-Claude Viollet attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences négatives de l'emploi de l'expression « grippe porcine » pour la qualification de la pathologie développée à partir du virus H1N1. En effet, alors que la plupart des médias et des professionnels de santé n'emploient plus cette expression depuis plusieurs semaines et lui préfèrent le terme de grippe A, des affiches du ministère de la santé employant ce vocable sont toujours visibles, notamment dans les gares et les aéroports. Or, non seulement il n'est pas pertinent, sur un plan strictement scientifique, de continuer à utiliser cette expression, dans la mesure où l'épidémie liée au virus H1N1 correspond à une épidémie humaine, et non à une épizootie, mais au-delà, cette appellation, qui plus est sur des supports de communication officiels, porte préjudice à l'ensemble de la filière porcine et à ses produits, alors même que l'on sait qu'il n'y a pas de risque sanitaire à consommer de la viande de porc ou de la charcuterie. Aussi, il lui demande si elle entend prendre des mesures pour changer rapidement l'ensemble du dispositif d'affichage du ministère de la santé, afin d'informer plus justement nos concitoyens.

### Texte de la réponse

La grippe A (H1N1), déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une maladie se caractérisant par une voie de contamination humaine, les risques de propagation ne venant donc pas des élevages de porcs. L'OMS a d'ailleurs rappelé dans un communiqué que les produits alimentaires à base de porc ne constituent pas de source d'infection. Il convient, par conséquent, de ne pas employer les termes de « grippe porcine », mais d'utiliser les termes « grippe A ». Particulièrement consciente des effets que cette appellation pourrait engendrer, la ministre de la santé et des sports a demandé à ce que le texte des affiches disposées dans les gares et les aéroports soit modifié. De nouvelles affiches actualisées ont donc été mises à leur disposition depuis plusieurs semaines ; il leur appartient désormais de mettre à jour leurs panneaux d'information.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Viollet](#)

**Circonscription :** Charente (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57690

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er septembre 2009, page 8354

**Réponse publiée le :** 6 octobre 2009, page 9514